



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68368>

Département(s) de publication : **49, 85, 44**

Annonce n° **25-68368**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Cholet Agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Animation des programmes de protection des captages d'eau (2025-2028)

Description : Le marché a pour objet le conseil au maître d'ouvrage, la conception et l'animation des actions à destination des différents acteurs des Zones de Protection des Aires d'Alimentation des Captages (ZPAAC) de Ribou et de La Rucette à Cholet. L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une période allant de la date de notification jusqu'au 31 décembre 2025. Il est renouvelable 3 fois, par reconduction expresse, par période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028 au plus tard.

Identifiant de la procédure : bd6c12d1-c1d6-483f-bd48-5632de214b6e

Avis précédent : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Identifiant interne : 25_CA_animation_captage_2025_2028

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Développer le bocage et les haies en rupture de pente

Description : Développer le bocage et les haies en rupture de pente Maximum annuel 80 000 Euros HT / 96 000 Euros TTC

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit (pondération 60%) : - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) - pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux (pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

Titre : Pérenniser l'Agriculture Biologique du territoire

Description : Pérenniser l'Agriculture Biologique du territoire Montant maximum annuel 80 000 Euros HT / 96 000 Euros TTC

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit (pondération 60%) : - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) -

pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux (pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Accompagner les agriculteurs aux changements et à l'aménagement du territoire

Description : Accompagner les agriculteurs aux changements et à l'aménagement du territoire
Montant maximum annuel 50 000 Euros HT / 60 000 Euros TTC

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit (pondération 60% : - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) - pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux (pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Accompagner à la mise en oeuvre et le suivi des contrats MAEC

Description : Accompagner à la mise en oeuvre et le suivi des contrats MAEC Montant maximum annuel 60 000 Euros HT / 72 000 Euros TTC

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit (pondération 60%) : - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) - pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux (pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à

12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Accompagner les porteurs de projet d'installation agricole à la prise en compte des enjeux spécifiques à la protection des captages de Ribou et de la Rucette

Description : Accompagner les porteurs de projet d'installation agricole à la prise en compte des enjeux spécifiques à la protection des captages de Ribou et de la Rucette Montant maximum annuel 20 000 Euros HT / 24 000 Euros HT

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis

d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit (pondération 60%): - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) - pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux (pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Eviter la disparition des surfaces en prairie

Description : Eviter la disparition des surfaces en prairie Montant maximum annuel 40 000 Euros HT / 48 000 Euros TTC

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit (pondération 60%) : - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) - pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux (pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0007

Titre : Accompagner les entreprises artisanales et industrielles

Description : Accompagner les entreprises artisanales et industrielles Montant maximum annuel 20 000 Euros HT / 24 000 Euros TTC

Identifiant interne : Lot 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit : - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) - pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à

disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux
(pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Accompagner les collectivités et les particuliers des zones à risques

Description : Accompagner les collectivités et les particuliers des zones à risques Montant maximum annuel 40 000 Euros HT / 48 000 Euros TTC

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 80540000 Services de formation dans le domaine de l'environnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,560,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Variantes : autorisées Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé allant de la notification au 31 décembre 2025 et renouvelable expressément 3 fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de 4 ans. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 23/01/2025 au Journal officiel de l'Union européenne, au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations au vu du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) remis par le candidat et appréciés au vu d'une grille de jugement préalablement établie et non communicable aux candidats (pondération 40%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique décomposée comme suit (pondération 60%) : - pertinence du projet d'animation et du projet pédagogique (pondération : 40%) - pertinence des moyens techniques affectés aux prestations et des moyens humains mis à disposition (pondération : 40%) - connaissance des réseaux d'acteurs locaux (pondération : 20%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,560,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,560,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ARBOR & SCIENCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ARBOR & SCIENCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°1 - Développer le bocage et les haies en rupture de pente

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 27/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GABBANJOU

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE GABBANJOU

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 320,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°2 - Pérenniser l'Agriculture Biologique du territoire

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 02/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Chambre d'Agriculture de Région Pays de la Loire

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE Chambre d'Agriculture de Région Pays de la Loire

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°3 - Accompagner les agriculteurs aux changements et à l'aménagement du territoire

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 26/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Chambre d'Agriculture de Région Pays de la Loire

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE Chambre d'Agriculture de Région Pays de la Loire

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 240,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°4 - Accompagner à la mise en oeuvre et au suivi des contrats MAEC

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 26/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Chambre d'Agriculture de Région Pays de la Loire

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE Chambre d'Agriculture de Région Pays de la Loire

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 80,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°5 - Accompagner les porteurs de projet d'installation agricole à la prise en compte des enjeux spécifiques à la protection des captages de Ribou et de la Rucette

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 26/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CIVAM AD 49

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE CIVAM AD 49

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 160,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°6 - Eviter la disparition des surfaces en prairies

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 02/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : L'ADECC

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE L'ADECC

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 80,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°7 - Accompagner les entreprises artisanales et industrielles

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 28/05/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement CPIE Loire Anjou (mandataire) / CPIE Sèvre et Bocage de Vendée

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE Groupement CPIE Loire Anjou (mandataire) / CPIE Sèvre et Bocage de Vendée

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 160,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°8 - Accompagner les collectivités et les particuliers des zones à risques

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 22/04/2025

Date de conclusion du marché : 02/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 03b7d4ae-dfed-46f2-a734-d7e843bdc9ae-01

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Cholet Agglomération

Numéro d'enregistrement : 20007167800011

Adresse postale : Hôtel de Ville et d'Agglomération BP 62111 RUE SAINT-BONAVENTURE

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : 0244092690

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com/#/home>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette BP2411

Ville : Nantes Cedex 01

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0240994600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ARBOR & SCIENCE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 9234826240015

Adresse postale : 34 rue Louis-Marie Grignon de Montfort

Ville : CHOLET

Code postal : 49300

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : GABBANJOU

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 42224709800037

Adresse postale : 70 route de Nantes

Ville : MURS ERIGNE

Code postal : 49610

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Chambre d'Agriculture de Région Pays de la Loire

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 13003148700015

Adresse postale : 9 rue André Brouard, CS 70510

Ville : ANGERS CEDEX 2

Code postal : 49105

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0004, LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : CIVAM AD 49

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 40422332300027

Adresse postale : 70 route de Nantes

Ville : MURS-ERIGNE

Code postal : 49610

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : L'ADECC

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 83025432200019

Adresse postale : 8 boulevard du Roi René

Ville : ANGERS

Code postal : 49100

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0007

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : Groupement CPIE Loire Anjou (mandataire) / CPIE Sèvre et Bocage de Vendée

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 32211918100020

Adresse postale : 3 bis rue Chanoine Libault

Ville : Beaupréau BEAUPREAU-EN-MAUGES

Code postal : 49600

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ee9bb9fa-c47c-4a87-9001-8ba141cf9122 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/06/2025 à 10:39

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025